

Zeitschrift:	Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band:	21 (1883)
Heft:	35
Artikel:	Départs de grand matin : curieuses influences de l'estomac sur le moral
Autor:	B.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-187807

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisseant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 Pour l'étranger, 20 cent.

Départs de grand matin.*Curieuses influences de l'estomac sur le moral.*

Quand on fut toujours vertueux,
 n'aime à voir lever l'aurore.
 (Voyage en Chine. BAZIN.)

La fête fédérale des officiers, qui vient d'avoir lieu à Zurich et qui, à l'avis de tous, a admirablement réussi, a confirmé une fois de plus la réputation d'excellents organisateurs que les Zuricois se sont acquise avec leur magnifique Exposition nationale.

Pour mon compte particulier, je suis doublement content d'avoir assisté à cette belle fête, car, outre le réel plaisir qu'elle m'a procuré, elle m'a encore fourni l'occasion de faire une petite étude sur les départs de grand matin et sur les puissantes influences qu'exerce l'estomac, même sur les caractères les mieux trempés.

Ce sont les quelques observations que j'ai notées à ce sujet que je prends la liberté de vous soumettre aujourd'hui.

Que mes lecteurs se rassurent cependant ; il ne s'agit ici ni d'hygiène, ni de science, ni de médecine, dont je serais, du reste, parfaitement incapable de vous parler. Non, le petit article ci-dessous cherche à être gai, et s'il a la faveur de vous faire sourire, son auteur s'en frottera longtemps les mains, je vous l'assure.

Ce préambule terminé, entrons en plein dans notre sujet.

Cinq heures du matin, départ pour Zurich... Telle était l'heure fantastique que portait l'inexorable ordre du jour de la section vaudoise des officiers. Aussi, je ne crains pas de l'affirmer ici, tous ou presque tous, depuis le colonel jusqu'à l'humble lieutenant, se sont endormis la veille au bruit monotone et insolite du tic-tac du réveil-matin soigneusement remonté pour 4 heures, tandis que, pour plus de sûreté encore, les bonnes avaient l'ordre formel de frapper vigoureusement à la porte à 4 1/2 heures, pour le cas où ces diables de réveils, « qui n'en font jamais d'autres », auraient oublié de sonner. Et dire que malgré toutes ces précautions, quelques malheureux, auxquels je regrette vraiment de rappeler leur mésaventure, ont piteusement manqué le premier train. Que voulez-vous ? on a beau être officier de l'armée fédérale, on ne s'habitue pas comme cela du jour au lendemain à des heures aussi scandaleusement matinales.

Cependant, et grâce sans doute aux claires sonne-

ries des réveils ou aux furibonds coups de poing des bonnes, une soixantaine d'officiers de toutes armes se trouvaient réunis à la gare de Lausanne à 5 heures. Le temps qui s'annonce superbe, la perspective de trois jours de liess, les anciens camarades de service retrouvés, tout cela fait monter en wagon avec enthousiasme et entretient même pendant les dix premières minutes du trajet une certaine gaieté dans les conversations. Mais, au bout de ce temps-là, l'impitoyable estomac commence à rappeler ses droits à tous ces officiers, qui n'ont pas eu le temps de déjeuner. » Les faces semblent pâlir, les moustaches retombent mélancoliquement, les voix deviennent caverneuses et prennent des intonations de « lendemain. » Bientôt les conversations languissent et s'éteignent, le wagon devient complètement silencieux et, au passage des tunnels, les lueurs bleutées des nouvelles parois phosphorescentes des voitures de la S.-O. contribuent à lui donner quelque chose de sépulcral.

Le magnifique et toujours nouveau spectacle du soleil, selevant radieux sur le fond du Valais, laisse tout le monde insensible et, chose plus extraordinaire encore, les jolies paysannes et les élégantes étrangères qui circulent sur le quai des stations n'attirent pas même les regards de tous ces officiers, qui semblent pris d'une espèce de nostalgie de café au lait !... On fume cependant dans le wagon, on fume même avec rage et avec conviction, pour tromper l'appétit qui s'en vient grandissant !

Déjà quelques-uns, découragés de cette lutte avec leur estomac et se rappelant sans doute du proverbe « Qui dort dîne », essaient d'appliquer le dit proverbe au déjeuner. Ce procédé ne semble pas leur réussir beaucoup, car, à voir leurs sourcils froncés, leurs lèvres tirées, l'expression pénible de leur physionomie pendant leur sommeil, tout donne à parier qu'ils sont assaillis de cauchemars cruels mettant sous leurs yeux d'insaisissables petits pains dorés ou des tasses de café fumant s'évanouissant à leur approche. Le silence s'accentue de plus en plus dans le wagon. « Le découragement semble s'être glissé dans les troupes vaudoises, » comme le fait observer plaisamment un collègue.

Romont ! crie la voix de l'employé à la portière. Quelques privilégiés se précipitent sur le quai et reviennent munis de bouteilles et de saucisses restées célèbres. — La petite collation faite, un changement à vue subit s'opère dans le groupe qui a mangé, lequel recommence à causer avec animation,

parlant programme de la fête, banquets, aventures probables, etc., et tout cela au milieu du silence morne de ceux qui n'ont encore rien pris !

Fribourg... cinq minutes d'arrêt; cette fois, tout le monde descend et se précipite au buffet où attendent dans un ordre réjouissant, des rangées de tasses de café, de bouteilles, de sandwichs, etc. Au coup de sonnette du départ, on remonte gaiement et la bouche encore pleine, dans le wagon si lugubre tout à l'heure, et qui depuis ce moment-là ne cesse de retentir de bons rires et de grivoiseries. Les teints ont repris leurs couleurs, les moustaches se redressent triomphantes, les voix sonnent haut et clair, et les étrangères et les petites paysannes passent maintenant rapides et les yeux baissés devant cette voiture d'officiers, d'où, de chaque portière, partent des regards incandescents à leur adresse.

A Olten, nouvelle collation, plus sérieuse celle-là; on a le droit de manger vingt minutes ! D'Olten à Znrich, le temps passe rapidement. Quelques-uns cependant font le petit somme de la digestion. Mais quelle différence sensible existe entre les dormeurs du matin et ceux de maintenant. Leurs joues doucement rosées, leurs lèvres souriantes, tout fait penser que d'heureux songes les bercent...

Zurich ! nous voici arrivés. Les officiers vaudois, tous d'excellente humeur, descendant de wagon et défilent au milieu d'une foule compacte péniblement retenue par un détachement de recrues. Le cortège accompagnant la bannière se forme à la gare et la fête commence.

Comme mon intention n'est pas de faire un récit de ces trois belles journées, je m'arrête, en priant mes lecteurs d'excuser la longueur de ce petit récit, et en leur conseillant, si, comme le héros du voyage en Chine, ils sont vertueux et aiment à voir lever l'aurore, de barder leur vertu d'une bonne tasse de café et de quelques petits pains autour. Ce sera le seul moyen, je crois, pour eux, de trouver à l'aurore les doigts de rose et mille autres détails poétiques qu'on lui a attribués, et ils éviteront ainsi les variations d'humeur par lesquelles ont passé les officiers vaudois se rendant à Zurich.

B.

Monthyon.

De curieuses révélations ont été faites dernièrement dans l'*Estafette* de Lausanne, desquelles il résultera que le célèbre Monthyon, fondateur du prix de vertu et de nombreuses institutions de bienfaisance, aurait pratiqué l'usure de façon à désillusionner complètement ceux qui l'avaient envisagé comme un des plus grands philanthropes de son temps. Plusieurs localités du canton de Vaud auraient été victimes de ce créancier impitoyable; on cite, entr'autres, Pully, Belmont, Paudex, Etaignières, etc., où maints débiteurs, poursuivis à outrance, furent ruinés.

Ces faits font un tel contraste avec les libéralités de cet homme, qu'on a réellement peine à y croire. D'après son testament, les sommes suivantes devaient être mises en rente pour fonder divers prix, savoir :

10,000 fr. pour donner un prix à celui qui découvrira les moyens de rendre quelque art mécanique moins malsain ;

10,000 fr. pour un prix annuel en faveur d'un perfectionnement de la science médicale et de l'art chirurgical ;

10,000 fr. pour fonder un prix annuel en faveur d'un Français pauvre qui aurait fait, dans l'année, l'*action la plus vertueuse* ;

10,000 fr. pour un prix annuel à l'auteur du livre le plus utile aux mœurs.

Les deux premiers prix sont distribués au jugement de l'Académie des sciences et les deux derniers à celui de l'Académie française.

Monthyon léguait, en outre, 10,000 fr. à chacun des hospices de Paris, pour être distribués aux pauvres sortant de ces établissements. Ces sommes devaient être progressivement doublées, triplées et même quadruplées, selon la fortune du testateur. Elle s'élevait, à l'époque de sa mort, à 5,000,000 de francs.

Monthyon, né à Paris en 1733, mourut en 1820. En 1838, son corps fut transporté du cimetière Montparnasse à l'Hôtel-Dieu, où un monument a été érigé en son honneur.

M. B***, de Lausanne, qui dit être renseigné à très bonne source, nous raconte ce qui suit : « Dans une petite ville de la Côte, arrive un jour, en voiture, un personnage entouré de couvertures et de duvets. A l'auberge, un domestique demande si l'on peut loger un pauvre monsieur qui n'en peut plus, qui souffre trop pour continuer son voyage; on ne sait même pas s'il pourra arriver. Il lui faut une chambre à alcôve, garnie de rideaux; le plus grand repos est nécessaire pour le pauvre moribond, qu'on transporte emmaillotté de la voiture dans son lit, et qui, pendant le trajet, fait entendre des accès de toux à rendre l'âme, des gémissements à fendre les pierres. Dans la rue, chacun de s'intéresser à ce pauvre voyageur. Il n'en a plus que pour quelques heures; par bonheur qu'il a pu arriver jusqu'à l'hôtel. S'il était mort en route, pensez voir ! Le bruit court même qu'il est mort; mais l'aubergiste gagne tous les coeurs en rassurant le public; l'accès est passé et le brave monsieur a l'air de vouloir dormir : « Mes amis, ne restez pas sous les fenêtres, ça pourrait l'agiter. »

Le lendemain, les plus matineux s'empressent de demander des nouvelles de l'étranger. Le maître d'hôtel, bon enfant, répond en baissant la voix : « Nuit agitée, accès pénibles. » Aux plus intimes, il fait signe du doigt de s'approcher : « Ecoutez voir ce que m'a dit le domestique du monsieur. Il paraît qu'il a avec lui pas mal d'argent, et ce qui le tourmente, c'est de ne pouvoir l'employer à obliger quelqu'un. Il paraît qu'il n'a point d'enfants et il prêterait à fonds perdus. » Là dessus, les intimes se hâtent de courir l'un chez Pierre, l'autre chez Jean, et ces derniers, tout heureux de pareille aubaine, ne tardent pas à se transporter à l'auberge. Pour un homme qui va mourir, on peut bien prendre de l'argent au 8 %; ce sera bientôt remboursé. En un tour de main, le notaire a passé quelques bonnes obligations, et le monsieur, soulagé de son